

**PROCES VERBAL**  
**Assemblée Générale**  
**Mardi 18 octobre 2016, 17h30**  
**Auditoire Tissot, CHUV**

**Présents**

<b>Comité AEML</b>	Raphaël Porret, Trosic-Ivanisevic Toni, Alexandre Ketterer, Guillaume Thévoz, Alessandro Ishii, Cédric Fricker, Charlotte Laurens, Jeanne Hirt, Jonas Ballaman, Michael von Allmen, Marie Andler, Victoria Pawlowska, Leana Ducor
<b>BMed1</b>	Léna Bercher, Johann Gutleben, Oriane Fankhauser, Inès Herrera, Laurie-Anne De Pauw, Emma Stoop, Tanguy Métrailler, Alvaro Bugeiro, Kelly Rouxel, Fabien Ziegler, Camilla Casato, Kévin Zeze, Emilie Krafft
<b>BMed2</b>	Marion Haeberli, Alexander Jucht, Joanna Grossrieder, Henri Perrin, Alisson Charmey, Lisa Pontiggia, Ludovic Baudraz, Meltem Gönel, Colin Vendrami, Elodie Koller, Kevin Hofer, Romain de Rivaz, Romain Dépraz, Arnaud Lyon
<b>BMed3</b>	Faustine Etienne, Antoine Bagnoud, Samuel Jones, Sophie Cottagnoud, Chloé Arbet-Engles, Capucine Waridel, Héroïse Giron, Caroline Turberg, Laurel Froidevaux, Sarah Manz, Cédric Renaud, Thibaut Jossein, Fabio Pinto Do Couto, Audrey Ramo, Laurent Sauterel, Xinyu Ye, Joséphine Fischer, Rebecca Heinzmann, Tilia Gerber

<b>MMed1</b>	Irene Cattacin, Thibaud Geiser, Johan Hungerbühler, David Ruchat, Emilien Ruchonnet
<b>MMed2</b>	Damien Di Rocco, Pauline Curchod, Eléonore Campiche, Fabien Schaller, Ilire Rrustemi, Claire Fitoussi, Alexandre el Hage
<b>MMed3</b>	Raphaël Jenelten, Camille Favre, Lorenzo Campisi, Philip Deslarzes
<b>Invité.e.s</b>	Isabelle Decosterd, Romano Regazzi, Federico Mazzola, Nadine Schönenberger, Francisco Da Cruz Sousa Martins

**Ordre du jour :**

- 1. Acceptation des modifications de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2016**
- 2. Acceptation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2016**
- 3. Communications du Président**
- 4. Communications de l'Ecole de médecine**
- 5. Communications de la Faculté de Biologie et de Médecine**
- 6. Nouveau programme passerelle en médecine**
- 7. Sortie de l'UNES – Votation du 31 octobre au 4 novembre 2016**
- 8. Barbiturick – Une définition de la coopération AEML-ASSIDE**
- 9. Proposition de modifications des statuts de l'AEML**
  - a. Barbiturick**
  - b. Délégués de volées**
- 10. Présentation des associations**
- 11. Attribution des fonds du BDM 2016 par le Groupe de Soutien**
- 12. Comptes et budgets**
  - a. AEML, Barbiturick et ODP**
  - b. Enveloppe Budgétaire**
- 13. Elections**
  - a. Responsable du Groupe de Soutien du Bal de Médecine 2017**
  - b. Commissions diverses**
- 14. Bal de médecine 2017**
- 15. Présentation des événements socio-culturels de l'année académique 2016-2017**
  - a. WEI – Weekend d'intégration des 2<sup>èmes</sup> années**
  - b. Apéro de Noël 2016**
  - c. Autres**
- 16. LMTA**
- 17. Présentation du Comité des Finalistes 2016-2017**
- 18. Projets du Comité AEML 2016-2017**
- 19. Propositions individuelles et divers**

## **1. Acceptation des modifications de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2016**

Votation :

- Acceptez-vous les modifications de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2016 ?
  - Oui – 94% (46 voix)
  - Non – 4%
  - Abstention – 2%

L'ordre du jour modifié est accepté.

## **2. Acceptation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2016**

Votation :

- Acceptez-vous le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2016 ?
- Oui – 79% (46 voix)
- Non – 4%
- Abstention – 17%

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2016 est accepté.

## **3. Communications du Président**

Raphaël Porret prend la parole et remercie les invités, son comité ainsi que les étudiants pour leur présence et rappelle que l'AEML agit pour les intérêts de tous les étudiants en médecine de Lausanne.

## 4. Communications de l'Ecole de médecine

Le Professeur Romano Regazzi (Vice-Directeur académique de l'école de médecine) prend la parole et nous informe de la nouvelle organisation de l'école de médecine.

Tout d'abord, la direction de l'école a changé.

Le nouveau Directeur, Prof. Pierre-Alexandre Bart, remplace à la tête de l'école de médecine le Prof. Giorgio Zanetti, devenu Vice-recteur de l'UNIL.

Le Vice-Directeur reste toujours le Prof. Romano Regazzi.

Un nouveau poste de Vice-Directrice opérationnelle s'est greffé à la direction et c'est Mme Sandrine Verest-Junod qui occupe ce poste.

L'école de médecine est composée d'un bureau de l'enseignement, d'un bureau des examens et, nouveauté cette année, d'une unité de compétences cliniques dont Mme Sylvie Félix est la directrice. Cette nouvelle unité a pour but de gérer les skills, les patients simulés ainsi que les examens ECOS. Auparavant, cette tâche revenait à l'unité pédagogique.

Prof. Romano Regazzi continue en commentant les effectifs des volées pour cette année académique. L'objectif du nombre d'étudiants est atteint pour les volées B2 et B3.

Cependant, il y a eu une grande augmentation (environ +100) du nombre de primants et de redoublants en 1<sup>ère</sup> année pour arriver actuellement à plus de 700 étudiants à l'Amphimax.

L'école de médecine n'a pas pu anticiper une aussi grande augmentation. Elle travaille actuellement pour augmenter la capacité des auditoires, par exemple en ouvrant Erna Hamburger 351 l'année prochaine. Si cette solution n'est pas envisageable, il y aurait la possibilité de projeter le cours en direct dans une autre

salle. L'idée de filmer les cours et de les mettre sur internet est aussi imaginée. L'école de médecine va vraiment explorer toutes les solutions pour l'année prochaine.

Suite à une question par rapport à un éventuel examen d'entrée, Prof. Romano Regazzi répond que ça ne semble pas être une solution et que ce ne sera pas introduit les prochaines années. Tout dépend de comment évolue le nombre d'étudiants les prochaines années et quelles solutions seront trouvées. Il faut savoir que la décision d'introduire un examen d'entrée ne dépend pas de l'école de médecine mais de l'Université de Lausanne ainsi que du Canton.

## **5. Communications de la Faculté de Biologie et de Médecine**

Prof. Isabelle Decosterd prend la parole et se présente. Elle entame sa deuxième année en tant que Vice-Doyenne pour l'enseignement et la formation au sein de la Faculté de Biologie et de Médecine.

Elle n'a pas d'annonce particulière à part l'introduction du portfolio PULS en B3 qui accompagnera l'apprentissage des compétences cliniques de B3 à M3.

## **6. Nouveau programme passerelle en médecine**

Prof. Decosterd nous annonce que les informations dont elle dispose sont encore limitées pour le moment.

Actuellement, une passerelle permet aux étudiants en Bachelor, Master ou PhD de biologie à l'UNIL ou de sciences de la vie à l'EPFL d'entrer en troisième année de Bachelor en médecine.

Suite à une décision du Conseil Fédéral, 100 millions de francs sont attribués aux différentes universités suisses pour atteindre 1300 médecins formés par année en Suisse dès 2025.

En 2016, 1055 places de Master étaient annoncées. Grâce à ce financement de la confédération, 363 nouvelles places seront ouvertes d'ici 2021 pour atteindre le nombre de 1418 places de Master.

Voici les chiffres en détails :

- Bâle : + 55 places
- Berne : + 90 places
- Fribourg : + 40 places (nouveau cursus de Master)
- Lausanne : + 25 places
- Genève : + 8 places (pas de pénurie, peu de places pour immersion clinique)
- Lugano : + 70 places (nouveau cursus de Master)
- Lucerne : + 40 places (nouveau cursus de Master)
- Saint-Gall : + 40 places (nouveau cursus de Master)
- Zurich : -5 places (places redirigées vers les nouveaux cursus en Master)

L'EPFZ créera un Bachelor en médecine pour 100 étudiants en 2017.

Le projet lausannois est d'augmenter le nombre de places en master à 245 ( $\pm 5$ ). Il y aurait une année passerelle qui remplacerait l'actuelle. Il y a une grande collaboration avec l'EPFL et l'École de Biologie pour définir les pré-requis (cours d'anatomie, de physiologie intégrée et des notions de physiopathologie), les modalités d'admission, l'intégration de la passerelle dans ce programme et les conditions de réussite de la passerelle. Pour l'instant, tout ceci est encore assez flou et rien est encore vraiment défini. Un groupe de travail sera constitué pour définir tous ces points relatifs à la passerelle et l'intégration de celle-ci dans le cursus.

Prof. Decosterd nous assure qu'il n'y aura pas moins d'immersion clinique. Des solutions seront trouvées pour garantir ceci.

Il faut savoir que l'EPFL va adapter le cursus des Sciences de la Vie dès 2017 pour l'entrée de la passerelle dès 2018-2019.

Place aux questions :

- Cette passerelle sera-t-elle seulement pour la biologie et les SV ?
- Pour 2018, oui. Pour la suite, c'est encore possible que ça s'élargisse. Il faudra que les étudiants remplissent les exigences. Ce n'est pas garanti que les 25 places seront utilisées, en tout cas pas au début. On va aussi accueillir des étudiants d'autres villes pour l'année de passerelle.
- Pourquoi ne pas laisser passer plus de premières tout simplement ?
- Le souhait, c'est la biodiversité des étudiants. L'objectif n'est pas seulement d'augmenter les places. C'est la spécificité lausannoise.
- N'est-ce pas un by-pass pour sauter les 3 premières années ? De plus en plus d'étudiants les passent en 4 ans déjà.
- Non, les exigences seront très élevées pour réussir cette passerelle.
- La Suisse manque cruellement de généralistes. Pourquoi mettre en place une passerelle pour former des spécialistes ?
- C'est le choix que Lausanne a fait pour cette augmentation de places. Il faut se rappeler que Lausanne est déjà en train d'augmenter le nombre de médecins formés par année de 160 à 220 pour lutter contre la pénurie de généralistes entre autres. Les 25 supplémentaires n'auraient pas apporté beaucoup plus. Mais la passerelle, oui !
- Est-ce qu'une personne qui utilisera cette passerelle s'engagera à faire de la recherche ?
- Non, chaque étudiant a sa liberté. Leur travail de master se fera dans l'institution d'origine (biologie ou EPFL).
- Quels seront les avantages de cette biodiversité ?
- Le profil de ces étudiants sera différent, plus ciblé sur la recherche.

- La médecine évolue très vite. Pourquoi ne change-t-on pas l'offre de l'enseignement ? Les étudiants qui utiliseront cette passerelle auront un Bachelor en ingénierie en plus que nous. N'allons-nous pas vers un décalage ? Pourquoi la biodiversité ne viendrait-elle pas de l'enseignement ?
- Ça fait partie du décloisonnement de la médecine, comme pour les sciences humaines en 1<sup>ère</sup> année.
  
- Est-ce quelqu'un en échec définitif en médecine pourrait participer à la passerelle ?
- Rien est encore sûr mais Prof. Decosterd souhaiterait que ce soit possible.
  
- Est-ce que cette passerelle créerait un décalage avec un cursus bien plus intéressant ? Est-ce qu'on deviendrait une « seconde zone » ?
- Non, le Master sera le même. Ce ne sera que le travail de Master qui aura une teinte différente.
  
- La passerelle sera-t-elle à sens unique ou pourrait-on passer de médecine à biologie ou SV ?
- Pour l'instant, ça semble plus unilatéral, mais on pourrait imaginer un deal. La Confédération souhaite plus de médecins, pas plus d'ingénieurs. Voilà pourquoi.
  
- Quels seront les prérequis ?
- On ne les sait pas encore. Un groupe de travail se penche sur cette question. Prof. Regazzi nous dit que les étudiants devront être vraiment bons. Les prérequis ne sont pas encore connus mais ils seront sans doute élevés. Le but est qu'ils arrivent au même niveau que nous pour qu'ils puissent réussir leur master.

- Il y a de plus en plus de 1<sup>ères</sup>, la compétitivité deviendra de plus en plus rude. C'est un aspect à prendre en compte pour ce genre d'augmentation de places. La dernière chose que l'on aimerait, ce serait d'avoir de la compétitivité en Master.
- Nous n'allons pas prétérer les actuels 220 étudiants. L'augmentation du nombre de premières années était inattendue. Il faudra réfléchir aux nouvelles adaptations.

Raphaël Porret invite toutes les personnes motivées à contacter l'AEML si elles ont envie de s'impliquer dans les futures discussions et débats concernant cette nouvelle passerelle.

Un sondage a ensuite été effectué :

- Etes-vous :
  1. Pour la passerelle ?
  2. Contre la passerelle ?
  3. Abstention.

Les résultats :

1. 16% pour la passerelle
2. 59% contre la passerelle
3. 26% abstention

## **7. Sortie de l'UNES – Votation du 31 octobre au 4 novembre 2016**

Pour nous resituer, voici un petit organigramme :

L'AEML représente tous les étudiants en médecine de Lausanne. Des associations similaires à l'AEML existent pour représenter tous les étudiants des autres écoles de l'Unil (biologie, droit, HEC, etc).

La FAE est la Fédération des Associations d'Étudiant-e-s de l'Unil. Celle-ci représente l'ensemble des associations estudiantines de l'Unil (dont l'AEML).

Avec d'autres fédérations d'associations (des différentes universités suisses), la FAE est représentée au niveau national par l'UNES, l'Union des Étudiant-e-s de Suisse.

Du 31 octobre au 4 novembre 2016 aura lieu une votation à laquelle tous les étudiants de l'Unil pourront participer pour définir si la FAE continuera d'être représentée par l'UNES au plan national ou si elle n'en fera plus partie.

Un communiqué a été envoyé à tous les étudiants en médecine de Lausanne avec des arguments des deux partis.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui deux intervenants :

- Francisco Da Cruz Sousa Martins, Co-Président de la FAE et favorable à la sortie de celle-ci de l'UNES.
- Elodie Koller, étudiante BMed2, représentante du Comité référendaire et contre la sortie de la FAE de l'UNES.

De plus, Federico Mazzola, Président de la SWIMSA, nous parlera de la collaboration de son association avec l'UNES.

Francisco Da Cruz Sousa Martins prend la parole au nom de la FAE et nous annonce qu'il y a du positif comme du négatif d'être dans l'UNES. Concernant le négatif, ça dure depuis des années déjà.

L'AGEF (Association Générale des Étudiant-e-s de l'Université de Fribourg, qui est, si l'on veut se l'imager, la FAE de l'Université de Fribourg) a décidé de sortir de l'UNES.

Les arguments principaux pour la sortie de l'UNES sont :

- L'UNES est chère et chronophage pour peu de résultats.
- Il y a un manque de transparence, notamment au niveau de l'opacité des comptes.

- L'ingérence de l'UNES, notamment au sujet de l'AGEF.
- Il n'y a que peu d'améliorations des problèmes de longue date (sortie d'autres fédérations d'associations comme l'AGEPoly et la SOL).

Si la sortie de l'UNES est votée, l'alternative de cette dernière serait de rejoindre le Réseau suisse des Hautes Ecoles car :

- Cette structure se concentrera sur la politique de la formation.
- Il y aurait deux réunions pas semestre et d'autres séances possibles selon l'actualité.
- Le travail de représentation pourrait débuter dès janvier 2017.
- Ce réseau est compatible avec l'appartenance à d'autres structures. Il travaillerait en collaboration avec l'UNES, et non en compétitivité.

Elodie Koller, représentante du Comité référendaire prend la parole pour nous citer des arguments contre la sortie de la FAE de l'UNES.

Elle nous annonce qu'énormément de discussions prennent place au niveau national (nombre de places en médecine et sa formation), intercantonal (bourses) et international (erasmus).

L'UNES est la seule association à aller à swissuniversities, organe commun relatif à la politique en matière de hautes écoles, et à se manifester dans les médias.

Certes, il y a des problèmes, mais selon elle, il est trop tôt pour partir. Il faut travailler pour que ça aille mieux.

Les autres fédérations d'associations n'ont pas décidé de sortir de l'UNES pour les mêmes raisons que nous. L'AGEPoly l'a fait pour des raisons de financement.

Elle invite tous les étudiants à participer au débat public organisé par Uthink le lundi 31 octobre 2016 à l'Unil.

Federico Mazzola, Président de la SWIMSA prend la parole pour donner l'avis de la SWIMSA. Celle-ci est sous l'UNES. L'AEML, étant partenaire avec la SWIMSA, est sous l'UNES.

Il faut savoir que la SWIMSA représente aussi les étudiants en médecine de toute la Suisse au niveau national, mais pas exactement de la même manière que l'UNES. Par exemple, la SWIMSA ne prend pas part aux débats au sujet des bourses d'étudiants.

Même en quittant l'UNES, les étudiants en médecine de Lausanne y seraient encore représentés car faisant partie de la SWIMSA.

Il faut savoir que les étudiants en médecine ont une double représentativité à l'UNES, de par l'appartenance à la SWIMSA et à la FAE. Nous sommes représentés à l'UNES par la FAE en fonction de notre nombre, ce qui n'est pas le cas avec la SWIMSA.

Place aux questions :

- Pourquoi cette opacité ?
- Elodie Koller : Il faut demander à l'UNES, mais il faut que les comptes soient publiés sur leur site.
  
- Ne creusera-t-on pas un fossé avec la Suisse-allemande en quittant l'UNES ?
- Francisco Da Cruz Sousa Martins : C'est justement le but de l'éviter grâce au Réseau suisse des Hautes Ecoles. Avec l'UNES, il y a un gros problème de traduction. Ça fait deux ans qu'on en demande, mais rien n'est entrepris pour nous en garantir au long terme.
  
- N'est-ce pas à nous de faire les traductions ?
- Francisco Da Cruz Sousa Martins : L'UNES est une structure nationale. Ce serait à elle de les faire.

L'AEML s'est positionnée et conseille aux étudiants en médecine de Lausanne de voter pour que la FAE reste dans l'UNES.

## 8. Barbiturick – Une définition de la coopération AEML-ASSIDE

Jeanne Hirt, responsable Barbiturick de l'AEML, prend la parole pour nous mettre au courant de ce qu'elle a fait pour le Barbiturick jusqu'aujourd'hui.

Ce qui coince actuellement, c'est l'administratif.

Un contrat a été signé entre le CHUV, la FBM, l'HESAV, l'AEML et l'ASSIDE.

Un des soucis pour l'ouverture est la nécessité de construire pour nouvelle porte. Cependant, nous n'avons pas de permis de construction. Il faudra aller voir les architectes du CHUV, mais ceci devrait prendre plusieurs mois pour se faire.

Tout bientôt se déroulera une réunion avec la FBM pour que nous prenions la responsabilité du local, pour que nous devenions locataire afin d'obtenir le permis de construire, qui nous permettra de construire la porte et obtenir la patente.

Jeanne tient à souligner le rôle de facilitatrice de Prof. Decosterd.

Jeanne ne s'attend pas à voir le Barbiturick ouvrir avant la rentrée prochaine.

## 9. Proposition de modifications des statuts de l'AEML

### a. Barbiturick

Dans les statuts du Barbiturick, il est écrit que c'est un espace « pour les étudiants en médecine de Lausanne ». La collaboration avec l'HESAV n'y figure nulle part. Pour l'officialiser, il faut que l'on actualise les statuts car rien n'a été voté jusqu'à présent à ce sujet. Jeanne aimerait donc modifier légèrement les statuts pour que la collaboration y soit incluse.

Les points qui seront redéfinis sont entre autres :

- Le fait que le local soit un espace pour les étudiant-e-s des deux écoles, médecine et HESAV.

- Les statuts reconnaîtront la charte du Barbiturick, une forme de contrat entre l'AEML et l'ASSIDE, qui définira la répartition du budget ainsi que la responsabilité de chacun.

La charte du Barbiturick a été rédigée par les responsables des deux comités (AEML et ASSIDE). Vous pouvez la retrouver en **annexe 1**. Les anciens ainsi que les nouveaux statuts du Barbiturick se trouvent en **annexe 2**.

Le but n'est pas de faire du profit, on céderait nos soirées aux associations, comme c'est le cas pour la shave off de Medstache.

Suite à une remarque de Prof. Decosterd, on a décidé de légèrement modifier l'article 6.1.

Réactions de l'Assemblée :

- Concernant la Charte, nous sommes inexpérimentés. Il faut s'entourer de gens pour la faire convenablement. Le problème est que seul le comité Barbiturick peut modifier la Charte. Nous n'avons aucun moyen de faire recours.
- Jeanne contredit en disant que l'Assemblée Générale peut en tout temps voter de ne plus reconnaître la Charte du Barbiturick.

La FAE propose son service juridique qui aide les étudiants et les associations pour les questions juridiques.

S'en suit la votation :

- Acceptez-vous les modifications de statuts relatives à l'art. 6 – Barbiturick, telles que présentées lors de l'AG du 18 octobre 2016 ?
  - Oui – 70% (37 voix)
  - Non – 15%
  - Abstention – 15%

Les modifications des statuts du Barbiturick sont acceptées.

## b. Délégués de volées

Alessandro Ishii prend la parole et nous annonce que la procédure actuelle pour la nomination des délégués de première année se fait par des annonces du RRF en tout début d'année.

Ça devrait être la volée qui élit ses délégués. Cependant, c'est assez difficile à mettre en place en première année car on a reçu 32 intensions pour devenir délégués dont 17 lettres de motivations pour finalement la nomination de 5 délégué-e-s.

S'il devait y avoir des présentations devant la volée, ce serait tout simplement ingérable.

C'est finalement Alessandro qui a trié les candidatures, ce qui fait qu'il a agi en contradiction des statuts mais l'assume. Il propose de modifier ses statuts pour que sa manière de faire devienne d'actualité.

Vous pouvez retrouver en **annexe 3** le cahier des charges du RRF de l'AEML ainsi que les modifications qu'Alessandro y apporte.

Une question demandait quelles ont été les critères de sélection. Alessandro répond que les critères étaient : l'expérience dans l'associatif, l'aisance à parler en public ainsi que le fait qu'ils pensent le faire pour leur volée plus que pour eux-mêmes.

S'en est suivi le vote :

- Acceptez-vous les modifications de statuts relatives à l'art. 5.3.1 – Election des délégués, telles que présentées lors de l'AG du 18 octobre 2016 ?
  - Oui – 93% (56 voix)
  - Non – 5%
  - Abstention – 2%

Les statuts de l'AEML concernant les délégués de volée sont donc modifiés.

## 10. Présentation des associations

Présentation de la **SWIMSA** par Federico Mazzola et Nadine Schönenberger :

Tout étudiant en médecine en Suisse est membre de la SWIMSA.

La SWIMSA est membre de l'IFMSA (International Federation of Medical Students Associations, regroupement de toutes les "SWIMSA" de chaque pays), et de l'UNES (Union des Etudiant-e-s de Suisse).

La SWIMSA est partenaire de la FMH (Fédérations des médecins suisses), de l'ASMAC (Association suisse des médecins-assistant(e)s et des chef(fe)s de clinique) et de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique).

Toutes les associations des étudiant-e-s en médecine des différentes villes, comme l'AEML à Lausanne, sont membres de la SWIMSA.

Les événements prochains de la SWIMSA sont :

- Medifuture, le 5 novembre au Stade de Suisse à Berne
- Swiss Medical Students' Convention, du 18 au 20 novembre à Genève, avec comme thème la médecine humanitaire
- Assemblée des Délégués, le 3 décembre à Zürich.

Pour plus d'informations, chaque étudiant-e peut approcher le comité de l'AEML.

Présentation de **METIS** par Grace Corella :

Il s'agit d'une association estudiantine interpellée par les inégalités d'accès à la santé des populations vulnérables en Suisse et à l'étranger. La conviction de l'association est que tout le monde a le droit à un accès égal à la santé.

Pour y parvenir, METIS contribue à :

- La formation, par les conférences, les films et les débats organisés.
- Des actions locales comme :

- Le projet Interprète, qui consiste à devenir interprète à la PMU pour améliorer la prise en charge des migrants par une meilleure compréhension médecin/malade.
- Breaking the Silence. Un projet où les cours de langue des signes aux personnel soignant et aux étudiants permettent d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients sourds.
- Le projet MNA, qui consiste en un soutien scolaire par les étudiants en médecine pour réfugiés mineurs non-accompagnés.
- Les 20 km de Lausanne, dont le concept est de se faire parrainer et courir.
- Des actions internationales comme :
  - Le projet CALWHA (Children and Adolescents Living With HIV/AIDS) en Tanzanie.
  - Le projet en Equateur, dont le but est d'améliorer le contrôle et l'identification de patients symptomatiques, d'établir un bon diagnostic de la tuberculose et d'améliorer les connaissances de la population au sujet de la maladie (prévention, éducation).
  - Le projet "Stage", qui serait mis en place en 2017 et permettrait aux 5 et 6èmes années de se rendre en missions humanitaires organisées par le CHUV.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet [www.metislausanne.com](http://www.metislausanne.com) ou écrire au comité de metis à [metis@swimsa.ch](mailto:metis@swimsa.ch)!

Présentation de l'**HOPITAL DES NOUNOURS** par Nastia Junod et Marie Andler :  
C'est un projet de la SWIMSA, organisé par des étudiants en médecine et de l'école en soins infirmiers de l'HESAV et de La Source.

L'objectif est de diminuer les peurs et les craintes des enfants vis-à-vis de l'hôpital en soignant leurs peluches par des « nounoursologues » via différents ateliers.

Composition du Comité 2016 :

- Présidente : Séverine Petit
- Responsable de la formation : Lara Simeonov
- Responsables des relations publiques : Nastia Junod et Sylvie Chronakis
- Responsable des écoles : Marie Petter
- Responsables logistique : Marie Andler et Azad Durussel
- Responsable caisse et sponsors : Melody Mouchet
- Webmaster : Azad Durussel

Il reste des places pour rejoindre le comité s'il reste des gens motivés.

Présentation de **Doctors and Death** par Loïc Payrard et Anton Raemy :

L'objectif de l'association est d'aborder le thème encore tabou de la mort en médecine, par une introduction à la dissection pour les 1ères, une visite de la salle de dissection, un cours à option ou encore des conférences.

Le comité actuel :

- Présidente : Elise Zuchuat
- Vice-président et caissier : Loïc Payrard
- Secrétaire : Nathanaël Favre
- Responsable identité visuelle : Cécile Fasel
- Responsables projets : Marie-Lotus Burger et Anton Raemy

Les projets futurs de l'association :

- SMSC, les 19 et 20 novembre 2016 à Genève : workshop sur la thématique de la mort dans un contexte de transculturalité en médecine humanitaire
- Conférences
- Projet MICS
- Collaboration interdisciplinaire (HESAV et autres facultés de l'UNIL)

Présentation de **MEDSTACHE** par Thibaud Geiser :

L'association organise une « shave off », une journée de l'élégance, un apéro dinatoire ainsi qu'un « Gala Parté » dans le but de parler de la santé des hommes durant un mois.

Une récolte de fonds est aussi organisée pour financer Movember pour la recherche concernant les maladies de l'homme (cancer des testicules, de la prostate et la santé mentale).

Il faut savoir que nous sommes la seule faculté de Suisse à avoir un comité Medstache et qu'il y a cette année le début d'une collaboration avec Movember HESAV.

Présentation de **MARROW** par Emilien Ruchonnet :

Le but de l'association est de promouvoir le don de cellules souches sanguines et d'agrandir le registre mondial de donneurs car la compatibilité est extrêmement spécifique. C'est souvent le seul traitement contre les leucémies, lymphomes ou autres cancers du sang.

Cette année, Marrow était présent au Paléo Festival et le sera aussi au Salon Planète Santé Live.

L'**UAEM** de s'en pas présentée à cette AG.

## 11. Attribution des fonds du BDM 2016 par le Groupe de Soutien

Philip Deslarzes prend la parole pour présenter la répartition des fonds du BDM 2016 par le Groupe de Soutien. Il fait tout d'abord un rappel de ce qu'est le groupe de soutien. Ce dernier est composé de 6 étudiant-e-s (1 étudiant par année) ainsi que d'un-e président-e. Le but est de soutenir, en récoltant des fonds, des

associations/fondations en lien avec les étudiants en médecine ou externes à la faculté.

La répartition des fonds s'est effectuée pour soutenir des actions locales ainsi que des projets humanitaires dans des pays en voie de développement.

Les fonds du groupe de soutien s'élèvent à 14'000.- grâce au Bal de Médecine 2016.

Les associations ayant reçu un soutien sont les suivantes :

- Associations des étudiants en médecine :
  - METIS → 1000.-
  - L'hôpital des nounours → 1500.-
  - MARROW → 2000.-
  - UAEM → 500.-
- Associations externes :
  - 4MADA → 1500.-
  - For Equity → 1000.-
  - Chirurgie pour l'enfance africaine → 1500.-
  - N'tolo → 1075.-
  - Espoir Jeunes → 1425.-
  - L'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer → 1500.-
  - Fondation Jan & Oscar → 1000.-

Les détails des projets soutenus par le groupe de soutien se trouvent en **annexe 4**.

Après vérification, toutes les associations bénéficiaires de ces dons ont un compte en banque en Suisse. Cette vérification permet d'éviter un peu le risque que l'argent ne se volatilise ou soit utilisé à des fins non souhaitées.

Cette distribution a été acceptée à 80% (16 votes) lors de l'Assemblée des Délégués du 11 octobre 2016.

Philip remercie Yann Bovey pour cette importante somme d'argent. Il remercie également la Présidente du Groupe de soutien 2016, Emilie Astrand ainsi que tous les autres membres : David Gervasconi, Pauline Kapustin, Emma Billotte, Claire Seppey et Olaya Barreiros Pérez.

S'en est suivi la votation :

- Acceptez-vous la proposition du Groupe de Soutien sur la répartition des fonds récoltés lors du BDM 2016, telle que présentée durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 98% (56 voix)
  - Non – 2%
  - Abstention – 0%

La répartition effectuée par le Groupe de Soutien est acceptée.

## 12. Comptes et budgets

### a. AEML, Barbiturick et ODP 2015-2016

Alexandre Ketterer, caissier de l'AEML, prend la parole pour présenter les comptes de l'AEML 2015-2016.

Concernant les charges (visibles en détails en **annexe 5**), les prévisions s'élevaient à CHF 28'850.- alors qu'en réalité, elles se sont élevées à CHF 15'496.-, ce qui fait qu'il en reste CHF 16'354.- !

Les produits (visibles en détails en **annexe 6**), selon les prévisions, devaient s'élever à CHF 34'090.- et se sont réellement élevées à CHF 30'746.-, ce qui fait une différence de CHF 3'344.- !

Bénéfice total (**annexe 7**) :

30'746 – 15'496 = CHF 15'250.- !

Votation :

- Acceptez-vous les comptes de l'AEML pour l'année académique 2015-2016, tels que présentés durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 92%
  - Non – 4%
  - Abstention – 4%

Les comptes de l'AEML 2015-2016 sont acceptés à 92%

Alexandre continue en nous parlant du budget de l'AEML 2016-2017.

Son but serait d'arriver à un bénéfice net de 0 pour ne pas accumuler l'argent.

Les produits (détails en **annexe 8**) s'élèveraient à CHF 34'680.- !

Cette année, il y a une nouveauté. La FAE va nous subventionner à hauteur de CHF 3500.- car elle avait trop d'argent dans ses comptes et a décidé de le répartir aux différentes associations qui la composent.

Concernant les charges (visibles en détails en **annexe 9**), ils devraient s'élever à CHF 36'000.- !

Les principaux changements proposés sont une augmentation de CHF 100.- aux volées B1 à M2. Selon Alexandre, ça ne ferait qu'une trop petite augmentation pour les M3.

Il faut savoir que les LMTA n'auront pas lieu cette année. Cédric Fricker nous en parlera plus en détail au point 16 de l'ordre du jour.

Votation :

- Acceptez-vous la proposition de budget de l'AEML pour l'année académique 2016-2017, telle que présentée durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 92%
  - Non – 2%
  - Abstention – 6%

Le budget de l'AEML 2016-2017 est accepté.

Guillaume Graf, caissier du Barbiturick 2016-2017, nous présente les comptes du Barbiturick de l'année 2015-2016.

Les charges s'élèvent à CHF 29'103.- et les entrées à CHF 35'049.- !

Le bénéfice net sur cette période s'élève à CHF 5946.- !

Le détail de la comptabilité Barbiturick 2015-2016 est en **annexe 10**.

Votation :

- Acceptez-vous les comptes du Barbiturick pour l'année académique 2015-2016, tels que présentés durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 100%
  - Non – 0%
  - Abstention – 0%

Les comptes 2015-2016 du Barbiturick sont acceptés.

Guillaume continue en présentant le budget provisionnel du Barbiturick pour l'année académique 2016-2017 :

Les avoirs sur le compte s'élèvent à CHF 9340,44.- !

Etant donné que le Barbiturick est actuellement fermé, il n'y a que les dépenses certaines qui ont été calculées :

- Tireuses intégrées au bar : CHF 3535.-
- Décoration Medstache (à l'HESAV) : CHF 400.-
- Construction de la nouvelle porte : en attente du devis

Il y aura d'autres dépenses si l'ouverture se fait cette année.

Votation :

- Acceptez-vous la proposition de budget du Barbiturick pour l'année académique 2016-2017, telle que présentée durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 100%
  - Non – 0%

- Abstention – 0%

Le budget 2016-2017 du Barbiturick est accepté.

Michael von Allmen, responsable de l'ODP de l'AEML prend la parole et nous annonce que la fortune de l'ODP au 1<sup>er</sup> août 2016 était de presque CHF 20'000.- dans le compte postal et d'environ CHF 30'000.- en stock. Ces derniers sont vraiment conséquents. Les chiffres en détails sont présents en **annexe 11**.

Il nous présente ensuite le budget de l'année 2016-2017.

Les produits devraient environ s'élever à CHF 35'825.- et les charges à environ CHF 14'938.- ! Le bénéfice total serait de CHF 20'887.- !

Le détail du budget de l'ODP se trouve en **annexe 12**.

Votation :

- Acceptez-vous la proposition de budget de l'ODP pour l'année académique 2016-2017, telle que présentée durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 100%
  - Non – 0%
  - Abstention – 0%

Le budget 2016-2017 de l'ODP est accepté.

#### **b. Enveloppe Budgétaire**

Raphaël Porret, Président de l'AEML, prend la parole et nous présente l'Enveloppe Budgétaire de cette année académique.

Cette année, la FBM nous a donné **CHF 27'800.-** qu'on doit redistribuer à l'ensemble des associations et des événements en médecine.

Le rallye a reçu **CHF 10'000.-**, desquels **CHF 1'600.-** ont été utilisés pour les remboursements des frais.

Chaque association présente lors du rallye a reçu CHF 800.- (4 étudiants par poste et CHF 200.- par étudiant). Les associations ayant reçu ce montant sont au nombre de 6 : METIS, UAEM, Marrow, TBH (Teddy Bear Hospital), D&D (Doctor & Death) et Medstache. Le montant distribué s'élève donc à 6x800.- = **CHF 4'800.-** !

De plus, chaque poste qui ne représentait pas une association au rallye avait le choix de distribuer librement son argent de poste à ces 6 associations par un système de coefficient (4 voix par poste). L'argent distribué par les postes "non-associatifs" s'élève à CHF **3'600.-** (12 postes à 4 étudiants et 75.-/personne).

Ceci fait donc un total de CHF 8'400.- distribués aux associations à travers le rallye de cette année !

Ensuite, l'enveloppe budgétaire pour les événements de la vie estudiantine et pour le soutien aux associations caritatives contenait **CHF 16'300.-** ! Sa distribution s'est faite comme suit :

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| ○ LMTA               | CHF 1'500.00        |
| ○ Bal des finalistes | CHF 500.00          |
| ○ Plafond            | CHF 2'000.00        |
| ○ Apéro de Noël      | CHF 3'000.00        |
| ○ Bal de médecine    | CHF 3'000.00        |
| ○ AEML               | CHF 1'300.00        |
| ○ Associations       | CHF <b>5'000.00</b> |
| ○ METIS              | CHF 1600.00         |
| ○ UAEM               | CHF 300.00          |
| ○ Marrow             | CHF 1'000.00        |
| ○ TBH                | CHF 1'000.00        |

- D&D CHF 300.00
- Medstache CHF 800.00

Pour ce soutien aux associations caritatives, chacune d'elles nous a fourni un dossier de candidature. La distribution des 5'000.- s'est ensuite faite proportionnellement à la somme désirée par chacune des associations.

En additionnant ces montants à ceux obtenus par le rallye, on arrive à un soutien total de **CHF 13'400.-** :

- 3400.- pour METIS (2'500.- désirés)
- 1600.- pour UAEM (500.- désirés)
- 2600.- pour Marrow (1'500.- désirés)
- 2300.- pour TBH (1'500.- désirés)
- 1500.- pour D&D (500.- désirés)
- 2000.- pour Medstache (1'200.- désirées)

Cette année, nous pouvons constater une augmentation conséquente du soutien aux associations grâce à la nouvelle forme d'indemnisation durant le Rallye ainsi que la nouvelle forme de l'Enveloppe Budgétaire. On devrait garder cette même forme pour l'année prochaine.

Les sommes désirées par les associations étaient nettement inférieures à ces montants. Il semblerait qu'elles ne s'attendaient pas à une telle augmentation. On espère que les associations utiliseront cet argent pour organiser davantage de projets et d'événements tout le long de l'année.

Pour finir, 1500.- ont été donnés pour l'organisation des 20 km de Lausanne.

Vous trouverez en **annexe 13** les tableaux récapitulatifs de la distribution de cet argent.

Votation :

- Acceptez-vous la répartition de l'Enveloppe Budgétaire pour l'année académique 2016-2017, telle que présentée durant l'AG du 18.10.2016 ?
  - Oui – 95%
  - Non – 2%
  - Abstention – 2%

La répartition de l'Enveloppe Budgétaire est acceptée.

Medstache ayant besoin de l'argent rapidement pour organiser leur « shave off », Alexandre va regarder pour débloquer l'argent plus rapidement.

### 13. Elections

#### a. Responsable du Groupe de Soutien du Bal de Médecine 2017

Fabien Shaller se présente pour devenir responsable du Groupe de Soutien.

Votation :

- Acceptez-vous la nomination de Fabian Schaller en tant que Président du Groupe de Soutien 2016-2017 ?
  - Oui – 100%
  - Non – 0%
  - Abstention – 0%

Fabian Schaller est élu Président du Groupe de Soutien 2016-2017.

#### b. Commissions diverses

Emma Stoop a accepté de devenir représentante des étudiants à la commission n°168 – Commission de présentation pour un poste de MER1 au Laboratoire DOHaD du Service de pédiatrie du CHUV.

Personne ne s'est présenté pour la commission n°184 – Commission de présentation pour un poste de PAST à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins – IUFRS (taux d'activité à plein temps : 100%).  
Cette élection est reportée.

## **14. Bal de médecine 2017**

Jonas Ballaman, responsable du Bal de Médecine, prend la parole pour annoncer qu'il aura lieu le vendredi 28 avril 2017 au Palais de Beaulieu à Lausanne. Il s'agit de la semaine juste après les vacances de Pâques. Normalement, la soirée devrait accueillir 2300 personnes.

Ce qui a été fait jusqu'à présent :

- Rafraîchissement du dossier de Sponsoring
- Nouveau site internet : [www.baldemedecine.aeml.ch](http://www.baldemedecine.aeml.ch)
- Recherche active de sponsoring
- Thème établi
- Visite de Beaulieu

Les buts principaux de cette année seront :

- La gestion de l'entrée
- La gestion des vestiaires
- La gestion de la musique
- La gestion de la vente de nourriture
- L'optimisation de l'espace

Cette année, Jonas prévoit de mieux former le staff bénévole et de réussir à organiser une soirée de qualité avec de grands bénéfices.

## 15. Présentation des événements socio-culturels de l'année académique 2016-2017

### a. WEI – Weekend d'intégration des 2<sup>èmes</sup> années

Charlotte Laurens prend la parole. Elle voulait mettre en place quelque chose pour accueillir les 2<sup>èmes</sup>, c'est pourquoi, elle a organisé le WEI. 140 étudiants de deuxième année ont passé le week-end ensemble. Ils ont formé des équipes, créé des cris de guerre et joué à différents jeux.

Elle aimerait vraiment perpétuer cet événement qui a reçu énormément de bons retours de la part des deuxièmes.

A la base, l'AEML ne devait être qu'un intermédiaire financier. Cependant, elle a fait une erreur dans les budgets. Plus d'une dizaine d'heures de nettoyage n'ont pas été payés et des oreillers ont été perdus.

Charlotte demande si l'AEML peut débloquer des fonds du compte épargne de l'AEML pour régler cet imprévu. Elle va tenter de négocier pour diminuer la dette est actuellement de CHF 890.- !

Votation :

- Acceptez-vous de débloquer au maximum CHF 890.- du compte épargne de l'AEML pour sauver Charlotte ?
  - Oui – 91%
  - Non – 0%
  - Abstention – 9%

Les fonds sont débloqués pour régler cette affaire.

### b. Apéro de Noël 2016

Il aura lieu le jeudi 22 décembre 2016 au No Name, à Chauderon, Lausanne.

### **c. Autres**

Le Bal de la Rentrée s'est très bien passé au Lido.

Elle a réalisé un projet avec des t-shirts pour la Draw on Me. Il n'y a malheureusement pas eu de vidéo.

La Nuit D! Blouses Blanches se déroulera jeudi 17 novembre au D!

Medchibre se déroulera le 8 décembre, à voir avec le SAM.

Elle pense organiser un barathon et 2 soirées surprises durant l'année qui remplaceront la Tech'house et la Pillow Fight.

## **16. LMTA**

Cédric Fricker, Responsable des Relations Publiques de l'AEML, prend la parole et nous annonce que les Lausanne Medical Teaching Awards (LMTA) n'auront malheureusement pas lieu cette année académique car l'avancée du projet initié l'année passée était trop faible pour qu'ils soient organisés cette année.

Toutefois, il prévoit avec Leana Ducor (RRF de l'AEML) de mieux l'organiser cette année déjà pour qu'ils puissent réellement avoir lieu l'année prochaine académique.

## **17. Présentation du Comité des Finalistes 2016-2017**

Raphaël Jenelten, Président du Comité des Finalistes 2016-2017, prend la parole et explique que le Comité des 6<sup>èmes</sup> est élu par la volée pour gérer les affaires des 6<sup>èmes</sup>, notamment les ventes de pulls, la Goodbye Party, le week-end à ski de Master, etc.

Il présente aussi le Comité dans son ensemble :

- Président : Raphaël Jenelten

- Responsable Finances : Lorenzo Campisi
- Responsable Bal : Paul Gillieron
- Responsable Voyage : Tanja Chamik et Camille Favre
- Responsable Spectacle : Marion Poget et Mona Elamly
- Responsable Year-Book : Benedikta Kamdem et Yohan Guichoud
- Responsable Goodies : Romain Buehler et Elisabeth Maillard

## 18. Projets du Comité AEML 2016-2017

- Charlotte Laurens:  
Elle souhaiterait reproduire une soirée de fin d'année qui n'a plus eu lieu depuis 2 ans.
- Leana Ducor :  
Elle est représentante Comskills. Elle souhaiterait modifier légèrement son cahier des charges pour faire durer le projet des répertoires ECOS. Elle souhaite que le-a Responsable Formation désigne un responsable de ces répertoires et qu'il soit chargé de les élaborer. Le cahier des charges (avec modifications) du Responsable Formation se trouve en **annexe 14**.

Votation :

Acceptez-vous la modification du cahier des charges de la responsable formation, telle présentée lors de l'AG du 18.10.2016 ?

- Oui – 96%
- Non – 0%
- Abstention – 4%

La modification du cahier des charges est acceptée.

- Marie Andler :  
Elle aimerait modifier l'aspect général du site internet.

- Toni Trosic-Ivanisevic :  
Il aimerait réussir à prendre des notes avec plus que 2 doigts.
  
- Michael von Allmen :  
Il aimerait présenter les comptes de l'ODP en AG d'automne et pas à celle de printemps, car plusieurs mois sont perdus. Ce sera à voir avec le vérificateur de compte.
  
- Cédric Fricker:  
Il aimerait augmenter la visibilité des associations et sensibiliser les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> au monde associatif.  
Il souhaiterait aussi mieux organiser la relève, avec un accompagnement aux commissions où siège le RRP.  
Il organisera un poste de l'AEML cette année à Planète Santé Live.
  
- Victoria Pawlowska:  
Elle aimerait établir un vrai comité Swimsa-Exchanges avec des cahiers des charges afin d'apporter de meilleurs services pour les étudiants en échange.
  
- Guillaume Thévoz:  
Il tapera l'entier des rapports de mobilité et les mettra sur le site de l'AEML.
  
- Jeanne Hirt :  
Elle va essayer de trouver des endroits pour tous les jeudis soirs.
  
- Jonas Ballaman :  
Il regarde pour se payer des vacances à Hawaï ainsi que d'organiser un calendrier photo.

- Alessandro Ishii :

Il aimerait avoir accès à des cours en langue anglaise lors du Master. Il souhaiterait aussi augmenter l'attractivité de erasmus-in pour avoir plus de destinations erasmus-out. Le Toronto Notes n'est qu'en anglais. Il a demandé aux délégués de sonder leur volée.

- Alexandre Ketterer :

Ce serait inquiétant s'il avait un projet en particulier...

- Raphaël Porret:

Il aimerait créer un guide pour chacun des postes de l'AEML avec l'ensemble des détails pratique pour que la transmission se fasse de mieux en mieux année après année. Il aimerait intégrer ce concept dans son cahier des charges.

Il aimerait aussi améliorer les relations avec la SWIMSA et augmenter notre représentativité.

## 19. Propositions individuelles et divers

- Un projet de la FAE est en train de mourir. Il s'agit de l'anonymisation des noms lors des examens pour les autres facultés.

- Adrian Duval nous présente le projet RESCOS (Répétitoire Examen Simulé Clinique Objectif Structuré) dont le but est de proposer un répétitoire de l'ECOS sous forme de simulation d'un examen afin d'améliorer la préparation des étudiants aux examens ECOS de manière complémentaire aux cours officiels donnés par les enseignants et étudiants.

Actuellement, le projet est pensé pour les BMed3 et les MMed2.

Le principe est simple : il y a 3 étudiants par poste, un patient, un médecin et un expert.

Le médecin est en conditions lors d'un ECOS. Il découvre la vignette sur la porte et doit prendre en charge une situation clinique adaptée à son niveau.

Le patient simulé recevra une vignette clinique avec les détails de son rôle par e-mail avant le RESCOS. Il devra apprendre son rôle et être capable de simuler une maladie (ceci permet d'ancrer les symptômes).

L'expert découvre le cas un peu avant le médecin mais possède le corrigé sous ses yeux, ceci afin de s'affranchir de la « vision tunnel » liée au stress et d'apprécier la situation avec du recul. C'est une situation importante pour observer la qualité communicationnelle de l'entretien médecin-patient.

Au final, chaque participant aura 6 postes (2x patient, 2x médecin, 2x expert) mais ne devra apprendre qu'un rôle de patient simulé. Il y aura un mélange des participants et pas d'inversion des rôles médecin-expert.

Le déroulement du RESCOS se ferait comme ceci :

- 1<sup>ère</sup> sonnerie : expert et patient entrent dans la salle, l'expert prend connaissance du cas (5 minutes)
- 2<sup>ème</sup> sonnerie : médecin entre dans la salle (9 minutes pour BMed3 et 13 minutes pour MMed2)
- 3<sup>ème</sup> sonnerie : 1 minutes restante
- 4<sup>ème</sup> sonnerie : fin de l'entretien, 10 minutes de discussion et feed-back de l'expert
- Gong : changements de salle pour prochain poste
  - o Durée totale environ 3 heures

La préparation des vignettes seraient créés par des 6<sup>èmes</sup> années et de jeunes assistants et corrigés dans la mesure du possible par des spécialistes.

Adrian estime qu'il ne pourra accueillir que maximum 72 participants (estimation).

Sondage :

- Serais-tu intéressé à participer à ce RESCOS ?
  - Absolument – 79%
  - A priori oui mais pas sûr – 13%
  - Je ne pense pas. Après, si des potes s'inscrivent peut-être que je me laisserais convaincre – 8%
  - Je ne vois pas l'utilité de ce genre d'exercice – 0%
  
- Si l'organisation du RESCOS engendrait des frais, serais-tu prêt à payer (env. 10 CHF) pour pouvoir participer ?
  - Oui, même plus s'il le faut – 41%
  - Oui, si ça veut dire qu'il y aura du chocolat et des boissons durant le RESCOS – 38%
  - Non, mais peut-être si c'était moins cher (5 CHF) – 7%
  - Je pense que c'est à l'AEML de s'acquitter des frais s'il y en a – 3%
  - PAS TOUCHE A MA THUNE – 10%
  
- Le fait de devoir se préparer et apprendre un rôle à l'avance est-il un frein à ta motivation ?
  - Oui, je serais plus motivé s'il n'y avait pas de rôle à apprendre – 6%
  - Non, au contraire je pense que ça me sera utile et ça me forcera à m'impliquer de manière plus active – 53%
  - Pas d'influence sur ma motivation – 41%
  
- 6 postes et 3 heures d'entraînement c'est :
  - Parfait – 76%

- Ça pourrait me prendre une demi-journée de révision à la bibliothèque, peut-être un peu trop long – 15%
- Définitivement trop long – 6%
- Trop court ! Je veux plus de postes – 3%

Séance levé à 22h24.

## Annexe 1 - Charte du Barbiturick

- Le Barbiturick est dirigé en pratique conjointement entre les responsables Barbiturick ASSIDE et AEML. Toutefois selon le schéma légal théorique accepté par les deux comités, le responsable Barbiturick du comité AEML est porteur de la patente et donc de la responsabilité finale.
- Le Barbiturick est une entité composée d'un comité mixte, comprenant un nombre égal d'étudiants HESAV et d'étudiants en médecine.
- Cette charte peut être modifiée par le comité du Barbiturick. Pour tout changement de la charte du Barbiturick, changement physique, ou investissement hors norme pour le Barbiturick, un vote avec une majorité au 2/3 du comité sera nécessaire.
- Le Barbiturick opérera dans l'objectif de procurer aux deux écoles le meilleur environnement possible à ses étudiants, mais jamais au détriment d'une des deux écoles.
- Le Barbiturick opérera sur la structure financière suivante :
  - 1 jeudi par mois est réservé afin d'offrir une soirée à l'AEML, qui achètera les stocks nécessaires au Barbiturick avant la soirée. Tous les profits générés par cette soirée seront cédés au comité AEML, mensuellement.
  - 1 jeudi par mois est réservé afin d'offrir une soirée à l'ASSIDE, qui achètera les stocks nécessaires au Barbiturick avant la soirée. Tous les profits générés par cette soirée seront cédés au comité ASSIDE, mensuellement.
  - Les jeudis restants (2 ou 3) seront des soirées ou tout profit sera comptabilisé, et cumulé jusqu'en fin d'année.
  - La détermination de la programmation sera assurée conjointement par les responsables de la programmation. En cas de conflit, le comité sera amené à voter, et les 2/3 majoritaires l'emporteront. Si ceci ne résoud pas le problème, une assemblée extraordinaire entre les responsables Barbiturick, le président AEML et le président ASSIDE sera créée pour résoudre la situation.
  - À la fin de l'année, tout profit qui n'aura pas été utilisé pour améliorer le Barbiturick sera calculé. Ensuite, le comité du Barbiturick tiendra une réunion où ceux-ci seront amenés à proposer des améliorations au Barbiturick avec le dit profit. Suite à une proposition, un vote de 2/3 sera nécessaire pour la valider et la réaliser. Dans le cas où le Barbiturick se retrouvera quand même avec un profit à la fin de l'année de plus de 100.-, les profits seront répartis entre l'AEML et l'ASSIDE proportionnellement au nombre d'étudiants dans chaque école. La répartition exacte (en pourcentage) est faite chaque début d'année.
- Dans l'éventualité où l'une des deux écoles refuse de collaborer, le local sera séparé en deux (à moins qu'un autre accord soit trouvé entre les deux écoles).

*Charte créée à Lausanne, le 18 octobre 2016*

## Annexe 2 – Anciens et nouveaux statuts du Barbiturick

### Proposition de modifications de statuts de l'AEML - Barbiturick

#### Version actuelle des statuts AEML, au 13 octobre 2015

##### **Art. 6 Barbiturick**

Le Barbiturick est un espace socioculturel mis à disposition par le CHUV et la FBM pour les étudiants en médecine de Lausanne.

Le Responsable Barbiturick est chargé de sa bonne gestion.

Le Barbiturick possède son propre Cahier des charges et sa Charte en accord avec les statuts de l'AEML.

##### *Art 6.1 Buts*

Le Groupe Barbiturick promeut l'interaction, les rencontres, l'apprentissage, et la détente des étudiants en médecine de l'université de Lausanne.

##### *Art 6.2 Activités*

Le Barbiturick organise des activités propres en accord avec ses buts.

Il est en plus ouvert à toute proposition d'activités. Ces activités peuvent être proposées par des groupes d'étudiants en médecine, des enseignants de la FBM, des responsables de l'école de médecine, des responsables de la FBM ainsi que par tout membre du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV), pour autant que ces activités facilitent l'interaction, les rencontres, l'apprentissage, et la détente des étudiants de l'école de médecine.

##### *Art. 6.2 Membres et invités*

Peut être membre du Barbiturick toute personne appartenant à l'AEML.

Les membres de la FBM et du CHUV sont invités permanents.

##### *Art. 6.3 Gestion du Barbiturick*

La gestion du Barbiturick se fait en accord avec son Cahier des charges et sa Charte. Le Responsable Barbiturick s'entoure d'un groupe de bénévoles pour mener à bien ce projet.

##### *Art. 6.4 Fortune*

###### *Art. 6.4.1 Compte en banque*

Le compte en banque du Barbiturick est géré par le caissier du Comité AEML.

###### *Art. 6.4.2 : Charges et revenus*

Sont comptées comme charges toutes dépenses résultant de l'utilisation du Barbiturick.

Les revenus éventuels du Barbiturick servent d'abord à couvrir ses charges ou à organiser des projets en accord avec ses buts.

En cas d'excédent, ils sont stockés sur le compte en banque Barbiturick.

En fin d'année universitaire, en cas de bénéfice du Barbiturick et sur proposition de l'AD une partie du bénéfice annuel du Barbiturick peut être transférée sur le compte de l'AEML.

Le compte bancaire du Barbiturick est géré seul par le caissier du Barbiturick, qui dispose de ses propres accès personnels. Il est responsable du contrôle et de la justification de tous les mouvements financiers effectués sur ledit compte.

###### *Art. 6.4.3 : Budget*

Le caissier du Barbiturick présente un budget annuel à l'AG d'automne qui le valide, le modifie, ou le refuse. Les dépenses doivent se faire selon le budget. En cas de projet de dépense ou vente non budgétisée (contexte extraordinaire), le responsable Barbiturick

présente le projet à l'AG qui le valide, le modifie, ou le refuse.

Ce dernier est responsable de présenter, en personne, ses budgets, comptes provisoires et bilan :

- à l'AG d'automne de son entrée en fonction (budget)
- à l'AG de printemps de son année de fonction (comptes provisoires)
- à l'AG d'automne de l'année suivant celle de fonction (bilan)

En cas d'absence du caissier (ex : Erasmus) à l'AG d'automne de l'année suivant celle de fonction, la présentation du bilan peut être effectuée par une tierce personne. Celle-ci est annoncée à l'Assemblée des délégués précédant l'AG.

#### *Art 6.4.4 : Tenue d'un recueil de comptes*

Le caissier du Barbiturick est responsable de la tenue d'un recueil de compte, dont il est libre d'en choisir la nature (document informatique, classeur, livre, etc.). Dans ce recueil, il consigne toutes les dépenses et recettes faites par le Barbiturick au cours de l'année. Quel que soit le format choisi, Le caissier doit remettre d'ici la présentation de son bilan (voir article 6.4.3), une version papier de son recueil. Cette dernière devra inclure tous les justificatifs de dépenses de l'année écoulée (factures, récépissés, tickets de courses, etc.). En cas de perte d'un ou plusieurs justificatifs, il est possible de consigner la dépense concernée dans le présent recueil, laquelle sera signée par le caissier du Barbiturick et la personne ayant effectué la dépense.

## Modifications proposées par Jeanne Hirt, Responsable Barbiturick AEML 2016-2017

### Art. 6 Barbiturick

Le Barbiturick est un espace socioculturel mis à disposition par le CHUV pour les étudiants appartenant à l'AEML et à l'Association Interfilière des Etudiants de HESAV (ASSIDE).

Le Responsable Barbiturick est chargé de sa bonne gestion.

Le Barbiturick possède son propre Cahier des charges et sa Charte en accord avec les statuts de l'AEML.

#### Art 6.1 Buts

Le Groupe Barbiturick promeut l'interaction, les rencontres, l'apprentissage, la collaboration et la détente des étudiants de l'école de médecine de la FBM et de l'HESAV.

#### Art 6.2 Activités

Le Barbiturick organise des activités propres en accord avec ses buts.

Il est en plus ouvert à toute proposition d'activités. Ces activités peuvent être proposées par des groupes d'étudiants de l'école de médecine et de l'HESAV, des enseignants ou responsables de ces écoles ainsi que par tout membre du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV), pour autant que ces activités soient en accord avec les buts du Barbiturick.

#### Art. 6.3 Membres et invités

Peut être membre du Barbiturick toute personne appartenant à l'AEML ou à l'Association Interfilière des Etudiants de HESAV (ASSIDE).

Les autres membres de la FBM, de l'HESAV et du CHUV sont invités permanents.

#### Art. 6.4 Gestion du Barbiturick

La gestion du Barbiturick se fait en accord avec son Cahier des charges et sa Charte, signés en début d'année par le responsable Barbiturick AEML et celui de l'HESAV. La charte n'est modifiable que sur vote majoritaire 2/3 de son comité mixte. Le Responsable Barbiturick s'entoure d'un groupe de bénévoles pour mener à bien ce projet.

#### Art. 6.5 Fortune

##### Art. 6.5.1 Compte en banque

Le compte en banque du Barbiturick est géré par le caissier du comité Barbiturick.

##### Art. 6.5.2 : Charges et revenus

Sont comptées comme charges toutes dépenses résultant de l'utilisation du Barbiturick.

Les revenus éventuels du Barbiturick servent d'abord à couvrir ses charges ou à organiser des projets en accord avec ses buts. En cas d'excédent, ils sont stockés sur le compte en banque Barbiturick.

En fin d'année universitaire, en cas de bénéfice du Barbiturick une partie du bénéfice annuel du Barbiturick peut être transférée sur les comptes de l'AEML et de l'ASSIDE, proportionnellement au nombre d'étudiants dans chaque école. Cette proportion est calculée en pourcentage (arrondi au pourcent près) en début d'année universitaire et reste valable pour le reste de l'année.

Le compte bancaire du Barbiturick est géré seul par le caissier du Barbiturick, qui dispose

de ses propres accès personnels. Il est responsable du contrôle et de la justification de tous les mouvements financiers effectués sur ledit compte.

*Art. 6.5.3 : Budget*

Le caissier du Barbiturick présente un budget annuel à l'AG d'automne qui le valide, le modifie, ou le refuse. Les dépenses doivent se faire selon le budget. En cas de projet de dépense ou vente non budgétisée (contexte extraordinaire), le responsable Barbiturick présente le projet à l'AG qui le valide, le modifie, ou le refuse.

Ce dernier est responsable de présenter, en personne, ses budgets, comptes provisoires et bilan :

- à l'AG d'automne de son entrée en fonction (budget)
- à l'AG de printemps de son année de fonction (comptes provisoires)
- à l'AG d'automne de l'année suivant celle de fonction (bilan)

En cas d'absence du caissier (ex : Erasmus) à l'AG d'automne de l'année suivant celle de fonction, la présentation du bilan peut être effectuée par une tierce personne. Celle-ci est annoncée à l'Assemblée des délégués précédant l'AG.

*Art 6.5.4 : Tenue d'un recueil de comptes*

Le caissier du Barbiturick est responsable de la tenue d'un recueil de compte, dont il est libre d'en choisir la nature (document informatique, classeur, livre, etc.). Dans ce recueil, il consigne toutes les dépenses et recettes faites par le Barbiturick au cours de l'année. Quel que soit le format choisi, Le caissier doit remettre d'ici la présentation de son bilan (voir article 6.4.3), une version papier de son recueil. Cette dernière devra inclure tous les justificatifs de dépenses de l'année écoulée (factures, récépissés, tickets de courses, etc.). En cas de perte d'un ou plusieurs justificatifs, il est possible de consigner la dépense concernée dans le présent recueil, laquelle sera signée par le caissier du Barbiturick et la personne ayant effectué la dépense.

*Modifications acceptées à l'AG de l'AEML du 18 octobre 2016, Lausanne*

## Annexe 3 - Cahier des charges du Responsable des Relations Facultaires de l'AEML

### Proposition de modifications des statuts de l'AEML – Délégués de volée

#### Version actuelle des statuts AEML, au 13 octobre 2015

##### Art. 5.3.1 Elections des Délégués

L'AD est composée des trois délégués de chaque volée (qui sont les mêmes que les délégués CCE). Les trois délégués de volée, et leurs 2 suppléants sont élus par leur volée au début de chaque année académique. La volée de MMed2 élit au semestre de printemps un président de volée qui siège d'office à la CCE l'année suivante. Ce dernier est en charge de trouver un 2ème délégué de son choix. Les délégués de volée ne peuvent pas être cumulativement membres du Comité. Les délégués aux commissions et aux autres instances sont élus en principe à l'AG de printemps, à l'AG d'automne en cas de vacances. Le Comité s'assure de la participation des délégués aux diverses séances, et peut désigner des personnes pour suppléer aux absences annoncées.

#### Modification proposée par Alessandro Ishii, RRF AEML 2016-2017

##### Art. 5.3.1 Elections des Délégués

L'AD est composée des trois délégués de chaque volée (qui sont les mêmes que les délégués CCE). Les trois délégués de volée, et leurs 2 suppléants sont élus par leur volée au début de chaque année académique. **Le Responsable des Relations Facultaires se charge de la désignation des délégués de la volée BMed1.** La volée de MMed2 élit au semestre de printemps un président de volée qui siège d'office à la CCE l'année suivante. Ce dernier est en charge de trouver un 2ème délégué de son choix. Les délégués de volée ne peuvent pas être cumulativement membres du Comité. Les délégués aux commissions et aux autres instances sont élus en principe à l'AG de printemps, à l'AG d'automne en cas de vacances. Le Comité s'assure de la participation des délégués aux diverses séances, et peut désigner des personnes pour suppléer aux absences annoncées.

## Annexe 4 - Projets soutenus par le groupe de soutien

Associations des étudiants en médecine :

1) **METIS** a pour but de venir en aide aux personnes qui ont des difficultés d'accès à la santé et de sensibiliser les étudiants ainsi que la population à cette problématique.

Somme souhaitée: 1500 Frs

Somme attribuée: 1000 Frs et de préférence pour des projets locaux comme « Break the Silence ».

2) **L'hôpital des nounours** fait découvrir aux enfants le monde hospitalier de façon ludique, sous forme de jeu, dans lequel ils viennent faire soigner leurs peluches malades par les étudiants en médecine et sciences infirmières.

Somme souhaitée: 2000 Frs

Somme attribuée: 1500 Frs

3) **MARROW Lausanne** a pour but principal de faire connaître le don de cellules souches du sang, ainsi que de recruter de nouveaux donneurs.

Somme souhaitée: 1600 Frs

Somme attribuée: 2000 Frs

4) **UAEM Lausanne** milite pour que les médicaments et autres technologies liées à la santé soient accessibles pour tous. UAEM Lausanne organise ainsi chaque année au début du mois de novembre la A2M week (Access2medecines Week), une semaine de conférences, films et activités dans le but de sensibiliser à la problématique de l'accès aux médicaments.

Somme souhaitée: 500 Frs

Somme attribuée: 500 Frs

Associations externes :

1) **4MADA** a comme premier projet, nommé projet Zoukioul, de venir en aide aux personnes âgées de Madagascar dans la région d'Antananarivo, capitale du pays car ces personnes n'ont pas d'argent, ni d'AVS pour survivre.

Cette association les aide en leur apportant une aide de base grâce aux autochtones bénévoles qui ont les moyens de les accueillir et de leur préparer à manger. La principale mission de 4MADA est de trouver des fonds afin de pouvoir continuer à aider ces personnes.

**Impact: Assurer plus de 1'000 des 3'300 repas servis annuellement**

Somme souhaitée: 1000 Frs

Somme attribuée: 1500 Frs

2) **For Equity** a déjà rénové deux dispensaires dans le Sud de l'Inde et en construit un dans cette même région. Il apporte également une aide financière aux associations locales en Inde, au Népal et au Bénin.

**Impact: 500 Frs permettraient d'organiser un dispensaire ambulatoire.**

**Dans le cas d'un don plus important, ils pourraient en organiser d'autres.**

Somme souhaitée: 500 à 2000 Frs

Somme attribuée: 1000 Frs

3) **Chirurgie pour l'enfance africaine** a été fondée par le Dr. Anthony de Buys Roessingh, médecin adjoint du service de chirurgie pédiatrique du CHUV. L'association organise 2 missions chirurgicales par an (celle de février permet d'opérer 70 enfants). Elles se déroulent au Bénin et sont accomplies par les médecins du service de chirurgie.

Le but est de construire un logement de 8 chambres et 8 salles de bains dans l'enceinte de l'hôpital béninois pour travailler avec une équipe basée au Bénin.

**Impact: Le budget de la construction est de 110.000 à 120.000 francs et la fondation a déjà trouvé 60.000 Francs.**

Somme souhaitée: ?

Somme attribuée: 1500 Frs

4) **N'tolo** (groupe de 5 étudiants) finance des bourses d'études pour les jeunes provenant de famille en difficulté financière au Cameroun.

**Impact: Un don de 1000 francs permet à 5 écoliers de terminer leur scolarité et d'offrir l'inscription à 1 étudiant à une école qui lui assurera la possibilité de trouver un emploi.**

Somme souhaitée: 2000 Frs

Somme attribuée: 1075 Frs

5) **Espoir Jeunes** opère depuis dix ans au Burkina Faso, dans la ville de Goua. Cette association lausannoise abrite, nourrit et scolarise 39 enfants/jeunes défavorisés. 35 enfants vivent dans deux établissements à la campagne, et 4 jeunes, auparavant accueillis par les établissements, sont maintenant à l'université de la capitale Ouagadougou.

**Impact: Une somme de 1425 Frs permettrait d'acheter 15 vélos. Ceci permettrait aux enfant de gagner du temps et de l'autonomie pour se rendre aux cours.**

Somme souhaitée: 1425 Frs

Somme attribuée: 1425 Frs

6) **L'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer** a été fondée par des parents pour soutenir et accompagner les familles d'enfants atteints d'un cancer.

Son but est de s'entraider pour combattre la maladie de leurs enfants, d'échanger leurs expériences, soutenir financièrement les familles (bons pour les parkings, cafés, repas et hébergements) ainsi qu'organiser un camp annuel pour les enfants malades et pour leur fratrie dans le but de soulager quelque peu les parents, l'espace d'une semaine.

**Impact: 1'500 CHF permet à trois enfants de participer une semaine à ce camp d'été (500.- par enfant).**

Somme souhaitée: 1500 frs

Somme attribuée: 1500 frs

7) **La Fondation Jan & Oscar** a pour but d'aider la scolarisation d'enfants très défavorisés habitant des régions retirées de Thaïlande en construisant des infrastructures scolaires comme des salles de classes, cantines, dortoirs ou apports d'eau potable dans les écoles mais aussi en offrant des bourses d'études. Cette fondation permet aussi aux jeunes de suivre une scolarité quand leurs familles ne peuvent pas assumer financièrement les coûts des fournitures scolaires et de l'uniforme.

**Impact: la somme de 1000 CHF permet d'offrir une année d'école à 4 enfants.**

Somme souhaitée: 1000 Frs

Somme attribuée: 1000 Frs

## Annexe 5 – Comptes de l'AEML 2015-2016, charges

CHARGES							Prévisions	Réalité	Reste
Courrier, téléphone, fax..							850.00	-688.00	162.00
Dons de volée									
	B. Med. 1					750.00	✓		
	B. Med. 2					500.00	✓		
	B. Med. 3					750.00	✓		
	M.Med. 1					500.00	~		
	M.Med. 2					500.00	✓		
	Finalistes					2 000.00	5 000.00	-4 700.00	300.00
Groupe de soutien							12 000.00	0.00	12 000.00
Soutien du Plafond							2 000.00	-2 000.00	0.00
Sortie de l'AEML							1 300.00	-1 131.00	169.00
Afterworks							400.00	0.00	400.00
LMTA							2 000.00	0.00	2 000.00
Divers							1 500.00	-398.35	1 101.65
Couverture de risque et Assurances							600.00	-519.30	80.70
AD, AG et CCE							1 200.00	-1 059.00	141.00
En attente de remboursement								126.91	126.91
Contribution au Barbiturick 3.0							2 000.00	-5 000.00	-3 000.00
TOTAL							28 850.00	-15 495.65	16 354.35

## Annexe 6 – Comptes de l’AEML 2015-2016, produits

PRODUITS			Prévisions	Réalité	Différence
Bal de médecine			20 000.00	9 241.08	-10758.92
Bal de la rentrée			3 290.00	3 290.00	0.00
Nuit des blouses blanches			4 000.00	5 668.00	1668.00
Bal de Noël			1 500.00	3 190.00	1690.00
Pillow Fight			1 000.00	225.80	-774.20
Draw on me			3 000.00	4 380.00	1380.00
Autres			300.00	0.00	-300.00
Soirée Tech			1 000.00	4 751.20	3751.20
TOTAL			34 090.00	30 746.08	-3343.92

## Annexe 7 – Comptes de l’AEML 2015-2016, bénéfice

<p>Bénéfice total :</p> <p><b>30 746.08.- - 15 495.65.- = <u>15 250.43</u></b></p>
--

Budgétisé :  
**30 746.08.- - 28 850.- = 1896.08**

## Annexe 8 – Budget de l’AEML 2016-2017, produits

### Produits

Bal de la rentrée	4000.- ▲
Bal de Noël	2500.-
Draw on Me	5480.- ▲
Bal de médecine	12000.-
Nuit des blouses blanches	4000.-
Soirée en avril	3000.-
Subvention FAE	3500.-
Autres	200.-


34'680

## Annexe 9 – Budget de l’AEML 2016-2017, charges

### Charge

Don de volée	B1 : 750.- B2 : 500.- B3 : 750.- M1 : 500.- M2 : 500.- Finalistes : 2000.-	5000.-
Courier, Tél, Fax		800.-
LMTA		2000.-
Réunion	AD (2x) : 200.- AG (2x) : 400.- CCE (7x) : 700.-	1300.-
Sortie AEML		1300.-
Plafond		2500.-
Risque et assurance		600.-
Soutien		13'000.-
Divers		1000.-
Afterwork		1000.-
Planète santé live		2000.-
Soirée de fin d’année		2000.-
Sponsoriser BDM		2000.-
Cotisation Swimsa		1500.-


36'000

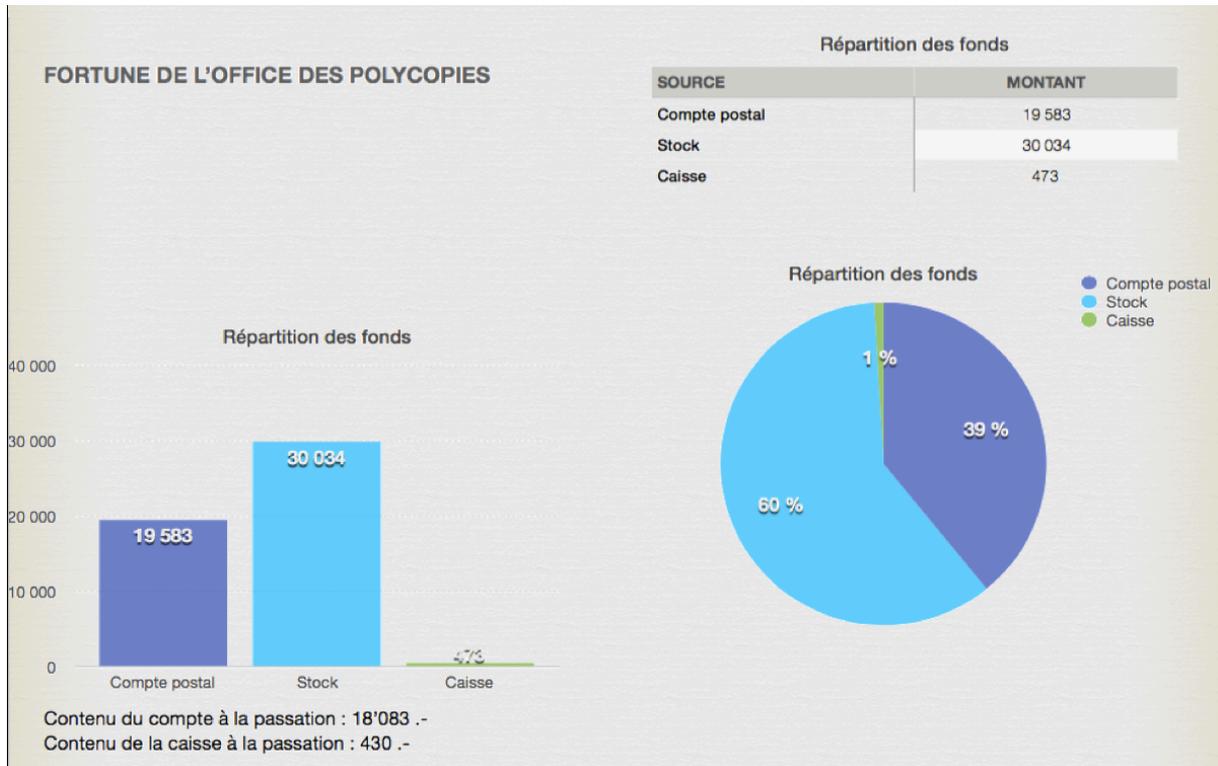
## Annexe 10 – Comptes du Barbiturick 2015-2016

# Comptabilité Barbiturick 2015-2016

• <b>Charges</b>		• <b>Entrée</b>	
• Nourriture	2657	• Midi Barbit'	2520
• Boissons	13763.10	• Boissons	14940.95
• Divers	124.30	• Retours Emballages	2482.20
• Sortie comité	190.5	• Financement *	15160
• Technique	286	• * AEML+HESAV pour le nouveau bar	
• Consignes	2640		
• Déménagements	63.9		
• Dettes	371.1		
• Rallye	307.40		
• Gobelets consi.	752.85		
• Travaux	7946.54		
• <b>TOTAL</b>	<b>29102.69</b>	• <b>Total</b>	<b>35049.15</b>

**Différence et bénéfice net sur la période : 5946.46**

## Annexe 11 - Fortune de l'ODP au 1<sup>er</sup> août 2016



## Annexe 12 – Budget de l'ODP 2016-2017

BUDGET 2016-17							
	Estimation de la vente (unitaire)	Prix unitaire (CHF)	Sous-total (CHF)	Stock	Dépense (quantité)	Dépense (CHF)	
Stéthoscope	180	80	14400	113	67	4690	
Marteau réflexe	150	10	1500	118	32	288	
Marteau réflexe métallique	100	16	1600	0	100	1600	
Lampe	20	5	100	0	20	100	
Goniomètre	100	2	200	227			
Réglette ECG	5	5	25	62			
Diapason	15	40	600	16			
Carte de chimie organique	350	8	2800	0	350	2450	
Carte d'anatomie	450	15	6750	120	330	3300	
Poster de métabolisme	60	5	300	83			
Pharmacologie	60	10	600	98			
ECG (format reprographie)	100	17	1700	40	60	1020	
Livre de soins pédiatrique	10	10	100	74			
Do it dermatologie	40	20	800	62			
Gynécologie	40	15	600	49			
Obstétrique	40	15	600	77			
Néonatalogie/ endocrinologie	30	20	600	80			
QCM final chirurgie	30	15	450	125			
QCM final MSP	30	15	450	15	15	300	
QCM final pédiatrie	40	15	600	18	22	242	
QCM final ORL/ Ophl.	30	15	450	18	12	132	
QCM final médecine interne et pharmacologie	40	15	600	8	32	416	
Compas	20	30	600	95			
VadeMecum de pédiatrie	20	65	1300	39			
Carte de pédiatrie	90	10	900	50	40	400	
<b>TOTAL</b>			<b>35825</b>			<b>14938</b>	
Bénéfice provisionnel			<b>20887</b>				

Stock ————— Compte/Caisse

## Annexe 13 – Enveloppe budgétaire

<b>Dons de la FBM - 2016-2017</b>	
<b>Rallye</b>	
Associations	CHF 4'800.00
Postes	CHF 3'600.00
Remboursement des frais	CHF 1'600.00
	<b>CHF 10'000.00</b>
<b>Enveloppe budgétaire</b>	
<b>Evènements de la vie estudiantine</b>	
LMTA	CHF 1'500.00
Bal des finalistes	CHF 500.00
Plafond	CHF 2'000.00
Apéro de Noël	CHF 3'000.00
Bal de médecine	CHF 3'000.00
AEML	CHF 1'300.00
<b>Soutien aux associations caritatives</b>	
METIS	CHF 1'600.00
UAEM	CHF 300.00
Marrow	CHF 1'000.00
TBH	CHF 1'000.00
D&D	CHF 300.00
Medstach'	CHF 800.00
	CHF 5'000.00
	<b>CHF 16'300.00</b>
<b>20 km de Lausanne</b>	<b>CHF 1'500.00</b>
<b>Total</b>	<b>CHF 27'800.00</b>

	<b>Rallye</b>			
	Postes associations	Coef.	Postes autres	Total 1
<b>METIS</b>	CHF 800.00	0.27	CHF 1'000.00	CHF 1'800.00
<b>UAEM</b>	CHF 800.00	0.15	CHF 500.00	CHF 1'300.00
<b>Marrow</b>	CHF 800.00	0.23	CHF 800.00	CHF 1'600.00
<b>TBH</b>	CHF 800.00	0.13	CHF 500.00	CHF 1'300.00
<b>D&amp;D</b>	CHF 800.00	0.10	CHF 400.00	CHF 1'200.00
<b>Medstach'</b>	CHF 800.00	0.12	CHF 400.00	CHF 1'200.00
	<b>CHF 4'800.00</b>	<b>1</b>	<b>CHF 3'600.00</b>	<b>CHF 8'400.00</b>

	<b>EB - Soutien aux associations caritatives</b>		
	Somme désirée	Coef.	Partage EB
<b>METIS</b>	CHF 2'500.00	0.32	CHF 1'600.00
<b>UAEM</b>	CHF 500.00	0.06	CHF 300.00
<b>Marrow</b>	CHF 1'500.00	0.19	CHF 1'000.00
<b>TBH</b>	CHF 1'500.00	0.19	CHF 1'000.00
<b>D&amp;D</b>	CHF 500.00	0.06	CHF 300.00
<b>Medstache</b>	CHF 1'200.00	0.16	CHF 800.00
	<b>CHF 7'700.00</b>		<b>CHF 5'000.00</b>

	<b>Dons de la FBM - Soutien aux associations</b>				
	Rallye	EB	Total	Somme désirée	Gain association
<b>METIS</b>	CHF 1'800.00	CHF 1'600.00	<b>CHF 3'400.00</b>	CHF 2'500.00	1.36
<b>UAEM</b>	CHF 1'300.00	CHF 300.00	<b>CHF 1'600.00</b>	CHF 500.00	3.20
<b>Marrow</b>	CHF 1'600.00	CHF 1'000.00	<b>CHF 2'600.00</b>	CHF 1'500.00	1.73
<b>TBH</b>	CHF 1'300.00	CHF 1'000.00	<b>CHF 2'300.00</b>	CHF 1'500.00	1.53
<b>D&amp;D</b>	CHF 1'200.00	CHF 300.00	<b>CHF 1'500.00</b>	CHF 500.00	3.00
<b>Medstache</b>	CHF 1'200.00	CHF 800.00	<b>CHF 2'000.00</b>	CHF 1'200.00	1.67
	<b>CHF 8'400.00</b>	<b>CHF 5'000.00</b>	<b>CHF 13'400.00</b>		

## **Annexe 14 - Cahier des charges de la Responsable Formation de l'AEML**

- Désigne un Responsable des Répétitoires ECOS, chargé de leur élaboration
- Etre présent aux assemblées des délégués SWIMSA ainsi qu'à la commission de la formation SWIMSA.
- Siège à la Comskills + organisation des répétitoires ECOS B2-B3 en collaboration avec les délégués COMSKILLS et le Responsable des Répétitoires
- Suppléance au Conseil de faculté.
- Tournus avec d'autres postes au conseil de l'école de médecine.
- Présence à la "journée du 22 mai".
- Formation du comité et organisation des LMTA avec le responsable des relations publique.
- Veiller à la mise à jour et à l'entretien de l'espace formation du site de l'AEML.
- Promouvoir les évaluations de module en collaboration avec l'unité pédagogique.
- Promouvoir les évaluations de stage M3.
- Organisation des journées de visite des 2èmes années aux cours bloc.
- Organisation des répétitoires B1 en partenariat avec le responsable des relations étudiantines.
- Liberté de promouvoir ou créer un projet libre en rapport avec des demandes étudiantines.